

AFFAIRE N° 15 - ACQUISITIONS DE TERRAINS

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous propose de vous prononcer sur le projet d'acquisition des terrains suivants, pour lesquels des accords ont été conclus, soit à l'amiable, soit après exercice du droit de préemption (cf. annexe jointe).

Je vous demande, en cas d'accord, de bien vouloir m'autoriser à intervenir dans les actes et conventions concernant ces acquisitions, et à verser aux notaires rédacteurs les honoraires correspondants.

Je mets la question aux voix.

...

Ref. cadast.	Superficie	Situation	Propriétaire	Prix	Modalités acquisition	But acquisition	Imputation budgétaire
AD 49 p	19 m2	Angle Bd Joffre Rue Labourdonnais	Département	13 300 F	Amiable	Aménagement du carrefour	901-210
AD 444 p	24 m2	Angle Rues J. Auber et Labourdonnais	S.I.D.R.	Sera fixé par les Domaines	Amiable	Idem	901-210
AE 554 à 557	3 004 m2	Rue F. Guyon	Cts RIEUL	3 960 000 F supérieur de 10 % estima- tion Domaines	Amiable	Réserve foncière	908-210
AH 261	79 m2	Rue L. Gasparin	Mme ARLANDA Veuve MAILLOT	50 000 F inférieur seuil consul- tation des Domaines	Préemption Z.I.F.	Rénovation sommet du rempart	908-210
AN 161 p	43 m2	Angle Rue A. Bédier Ruelle Pavée	Cts FONTAINE	40 688 F suivant esti- mation des Domaines	Préemption Z.I.F.	Aménagement du carrefour (prévu au P.O.S.)	901-210
AO 381	680 m2	47 Rue des Limites	PANSEHAYA Abobakar	1 350 000 F supérieur à estimation Domaines	Préemption Z.A.D. du centre-ville	Rénovation du secteur Petit Marché	908-210
AT		La Source	S.I.D.R.	Gratuit	Amiable	Prise en charge par la Commune des espaces non privatifs du groupe d'habita- tions "Source I" vendu aux occu- pants	901-210

AY 151	2 802 m ²	Le Butor	Département	Remboursement annuités au Département (suite à DCM du 13.03.80)	Rétrocession par le Département à la Commune	Rénovation du secteur	925-18
AZ 353	2 013 m ²	Deux-Canons	Cts LOUISE	Fixé par le service des Domaines	Amiable	Rénovation du secteur	908-210
BD 494	233 m ²	Ch. de l'ancienne poste Ste-Clotilde	Mme PAUSE Max	51 260 F (conforme à estimation des Domaines)	Amiable après DUP	Voie nouvelle (prévue au POS)	901-210
BZ 679	229 m ²	Ch. Hautbois La Montagne	HOARAU Maurice	45 800 F (inférieur au seuil de consultation des Domaines)	Amiable après DUP	Idem	901-210
CE 118	10 000 m ²	Saint-Bernard (ex-Léproserie)	Département	1 110 500 F (fixé par le service des Domaines payable sous la forme de remboursement d'annuités au Département)	Amiable	Complexe économique et de loisirs	925-18
CS 386 p		Bois-de-Néflès	Mme GAUVIN Veuve ESPARON	40 F / m ² (inférieur au seuil de consultation des Domaines)	Préemption Z.I.F.	Voie de désenclavement	901-210

Monsieur HOARAU Marcel donne lecture des avis des Commissions.

- Commission du Cadre de Vie : Avis favorable, sauf pour les délaissés de la S.I.D.R.. Cette Société qui doit vendre un certain nombre de logements à la Source, avait demandé à la Mairie de prendre en charge l'entretien des délaissés de ces immeubles. La Commission pense que c'est un problème que cette Société doit pouvoir régler à son niveau.

- Commission des Finances : Avis conforme à celui de la Commission du Cadre de Vie.

Reçu le 15/04/1985 à la Préfecture.

LE MAIRE : A l'annexe (Acquisition de terrains) - 1 -, pour le premier terrain nous venons d'avoir l'estimation des Domaines qui est à 13 300 Francs (au lieu de 14 250 Francs) -Angle Bd Joffre et Rue Labourdonnais.

M. GERARD G. : Et, pour le terrain de 680 m² situé 47 Rue des Limites ?

On dit 1 350 000 Francs supérieur à l'estimation des Domaines. Cela ne peut pas être 1 350 000 Francs.

M. FOURNEL : Supérieur de 12 %.

(Monsieur FOURNEL fournit des explications sur plan)

M. ANNETTE : C'est pour l'extension du parking ?

LE MAIRE : Oui, près du Marché et du parking.

M. ANNETTE : D'accord.

LE MAIRE : Je mets aux voix.

Le rapport, ainsi que les avis des Commissions sont adoptés à l'**UNANIMITE**.